



# DÉCLARATION DE BIOMÉRIEUX SUR LE RGPD

*Date de la dernière modification : 31 mai 2018*

Le **Règlement Général sur la Protection des Données** (Règlement UE 2016/679, ci-après « RGPD ») constitue le texte de référence européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Applicable à partir du 25 mai 2018 à l'ensemble de l'Union européenne, le RGPD renforce les droits des résidents européens sur leurs données et responsabilise l'ensemble des acteurs traitant ces données (responsables de traitement et sous-traitants) qu'ils soient ou non établis au sein de l'Union européenne.

À ce titre, bioMérieux a initié et entrepris un certain nombre d'actions afin de se mettre en conformité avec le RGPD.

## **Protection des données personnelles chez bioMérieux**

- Chez bioMérieux, les principes de protection des données personnelles dès la conception et de protection des données par défaut font partie intégrante des règles de l'entreprise et ne sont pas considérés comme une simple obligation légale.
- C'est pourquoi bioMérieux développe et met en œuvre, depuis octobre 2017, un programme de mise en conformité en matière de protection des données personnelles.
- L'implémentation de ce programme a été officiellement confiée à des équipes transverses (tous départements confondus).

## **Le RGPD chez bioMérieux**

- Après avoir mené une étude préalable de conformité de bioMérieux au RGPD, un plan d'action en plusieurs étapes a été élaboré, dans le cadre du programme de mise en conformité, afin que bioMérieux respecte les exigences du RGPD et remplisse ses obligations.
- A cette fin, une Politique Globale de Protection des Données ainsi que des procédures et méthodologies ont été élaborées.

## **Les actions entreprises et les initiatives en cours dans le cadre du RGPD**

- Désignation officielle d'un Délégué à la protection des données
- Révision complète des politiques liées à la sécurité et à la confidentialité et mise en conformité de ces politiques avec les exigences du RGPD
- Révision, mise à jour ou élaboration des procédures et méthodologies liées à la Politique Globale de Protection des Données
- Établissement d'un registre des activités de traitement
- Mise en conformité de nos outils ayant un impact sur les droits et libertés des personnes concernées afin d'assurer la protection des données desdites personnes
- Révision et mise à jour de l'ensemble de la documentation juridique (contrats, conditions générales, mentions légales)
- Programme de sensibilisation et de formation du personnel au RGPD, la protection des données, la sécurité et confidentialité
- Mise à jour du plan d'intervention en cas de violation de données
- Mise en place de mesures et processus officiels afin de s'assurer que bioMérieux traite avec des tiers qui s'engagent à respecter les exigences du RGPD
- Procédures de traitement des réclamations (droit des personnes concernées)

## **Modification de la présente déclaration**

Cette déclaration pourra faire l'objet d'une mise à jour ou de modifications (en raison notamment de l'évolution législative et/ou réglementaire).

Afin de vous informer de la date de mise à jour ou des modifications effectuées, vous trouverez la dernière date de révision en haut à gauche de cette page. La version modifiée ou amendée de cette déclaration sera applicable à compter de cette date. Ainsi, nous vous encourageons à consulter régulièrement notre page Web afin de vous tenir informé des moyens mis en œuvre par bioMérieux pour assurer la conformité du traitement de vos Données Personnelles.